

APPROFONDISSEMENT: AMÉNAGEMENT DE L'ATELIER 2 1/2



BUT DE L'ACTIVITÉ

Vous aviez aménagé la salle de robotique. Après l'avoir utilisée quelques heures, il est temps de faire un point sur le fonctionnement, de voir les points positifs, négatifs, et de changer peut-être certaines choses.

PRÉ-REQUIS

- ★ Voir fait l'activité n°2 : Aménagement de l'atelier
- ★ Avoir fait au moins 3 ou 4 activités en mécanique et en électricité

COMMENT M'Y PRENDRE ?

Mécanique-électricité



★ Réunissez-vous assis sur des chaises en cercle. Un des vôtres sera chargé de noter les idées sur un tableau ou une grande feuille (le scribe) alors qu'un autre sera chargé de distribuer la parole et de s'assurer que l'on répond bien aux questions suivantes (le maître du jeu) :

« Est-ce que les outils dangereux (cutter, pistocolle et fer à souder) sont utilisés dans de bonnes conditions de sécurité ? »

« Peut-on facilement trouver ET ranger le matériel mis à votre disposition ? »

« Est-ce que, personnellement, je me sens à l'aise pour bricoler, ranger mes affaires... ? »

★ Faites des propositions pour améliorer le fonctionnement de la salle.

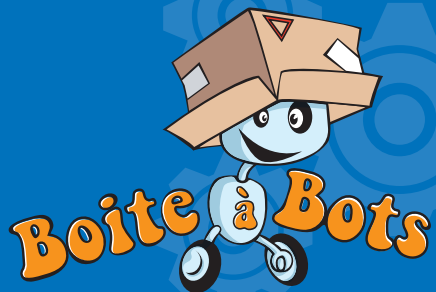
Il y aura 2 types de propositions :

~Celles qui consistent à modifier la façon de placer les tables, de ranger le matériel etc. Pour cela, lorsque le groupe se sera mis d'accord, il suffira de mettre en place ces propositions.

~Celles qui consistent à modifier la façon d'agir de chaque personne qui compose le groupe. Par exemple, il se peut que ce soient toujours les mêmes qui rangent à la fin de l'activité ; il se peut que le poste pistocolle soit systématiquement « squatté » par untel etc. Là, il faudra trouver des propositions que chacun est prêt à respecter. Il est donc important de donner la parole à tout le monde et d'écouter chaque personne quand elle s'exprime.

Ton animateur ou ton professeur sera là pour s'assurer que la communication entre vous se passe bien.

DIFFICULTÉ : 
 DE 30 MINUTES



APPROFONDISSEMENT: AMÉNAGEMENT DE L'ATELIER 2 2/2



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- ★ Grandes feuilles de papier ou tableau
- ★ Marqueurs ou craies
- ★ Tableau de l'activité n°2

L'ANIMATEUR OU L'ENSEIGNANT PEUT ÉGALEMENT DONNER DES PRÉCISIONS SUR DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ, SUR DES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES AU LIEU QUI ACCUEILLE L'ACTIVITÉ : NE PAS BLOQUER LES ISSUES, NE PAS FAIRE PASSER LES CÂBLES 220 VOLTS SUR DES AXES PASSAGERS, PROTÉGER LE MOBILIER ETC.

★ Notez bien toutes les décisions prises et laissez les notes affichées quelques temps.
AU FINAL, C'EST L'ANIMATEUR OU L'ENSEIGNANT QUI DOIT ÊTRE LE GARANT DE LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES PENDANT SON ACTIVITÉ. IL DOIT DONC S'ASSURER QU'UN FONCTIONNEMENT ADÉQUAT EST ADOPTÉ ET RESPECTÉ.

